

## *Mécénat : déclarations fiscales des entreprises*

En 2017, le mécénat concerne environ **140.000 entreprises**, et représente **une valeur de dons de près de trois milliards d'euros**, sous forme financière, de dons en nature ou encore de mécénat de compétences avec la mise à disposition de salariés. En bénéficiant de très nombreuses associations et fondations qui peuvent ainsi développer leurs actions.

Ces données inédites s'appuient sur la longue expérience de travail que l'équipe de Recherches & Solidarités développe avec la direction générale des finances publiques. Elles ont été constituées à partir des réductions sur l'impôt sur les sociétés, observées chaque année, entre 2010 et 2015.

**L'engagement des entreprises est en croissance significative**, avec le doublement des mécènes, entre 2010 et 2015, et une augmentation de 60% des dons. En dynamique, ce sont les petites et moyennes entreprises qui se sont de plus en plus engagées dans cette démarche, notamment sur l'encouragement de l'association ADMICAL.

L'observation selon différents critères, montre que **la taille des entreprises** joue un rôle important. Les micro-entreprises, de moins de 10 salariés, représentent plus de la moitié des mécènes, et leur don moyen est de l'ordre de 1.800 euros. Les petites et moyennes entreprises, entre 10 et 250 salariés, représentent 42,5% des mécènes, et leur don moyen annuel est de l'ordre de 10.800 euros.

Les entreprises de taille intermédiaire, dont le nombre des salariés se situe entre 250 et 5 000, sont bien moins nombreuses, mais leur don moyen, de l'ordre de 134.000 euros, est tel qu'elles représentent plus de 20% du mécénat en France. Et la palme revient à quelques centaines de grandes entreprises, dépassant 5.000 salariés, avec un don moyen de 3,7 millions d'euros, représentant environ 58% du mécénat total.

Un autre critère permet de distinguer les mécènes, à partir de **leur secteur d'activité** : c'est dans l'industrie manufacturière et dans la construction que la proportion de mécènes est la plus forte, au regard du total des entreprises. Lorsque l'on observe le total des mécènes, le secteur du commerce vient en tête avec une proportion de l'ordre de 28% ; c'est dans le secteur de l'activité financière et des assurances, et aussi dans celui de l'information et de la communication que le don moyen est le plus élevé.

Enfin, **une approche régionale** donne forcément la part belle à l'Île-de-France, mais elle est de plus en plus concurrencée par la province : elle représente 20% des mécènes en 2015, en baisse de cinq points par rapport à 2010, et 60% des montants des dons, contre 72% en 2010. Inversement, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais ont connu une évolution positive au cours des années récentes.

*Retrouvez l'étude préfacée par Maître Xavier Delsol et soutenue par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org) . Elle paraît aujourd'hui, en exclusivité, dans le quotidien La Croix*

### **Recherches & Solidarités**

#### **Un réseau d'experts et d'universitaires au service de toutes les formes de solidarité**

Association sans but lucratif, R&S s'est donnée pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux et régionaux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.